

## Politique, vie interne : la CGE « a rarement connu de période aussi intense »(A-L Wack)

Paris - Publié le jeudi 8 février 2018 à 18 h 52 - Actualité n° 112460

La Conférence des grandes écoles « a rarement connu de période aussi intense. Si, traditionnellement, nous attendons l'AG du mois de juin pour faire un bilan, [la prochaine a lieu le 12/06/2018] il nous a paru nécessaire, de faire un point d'étape en février. Depuis juin 2017, nous avons multiplié les auditions avec les parlementaires, les ministères, la Cdefi et la CPU, notamment sur la question de l'apprentissage, de Parcoursup, la concertation sociale sur le 1<sup>er</sup> cycle et la réforme du bac », déclare Anne-Lucie Wack, sa présidente, le 06/02/2018. La CGE tenait une assemblée générale à l'Ensa Paris-Belleville.

Au sujet de l'idée de la création d'un syndicat des écoles de management, Anne-Lucie Wack précise qu'« après discussion, la décision a été prise de l'internaliser à la CGE, pour servir à toutes les écoles en tenant compte des spécificités de chacune ». Par ailleurs, Loïck Roche [porteur de l'idée de créer ce syndicat, devrait quitter la présidence du Chapitre des Ecoles de Management de la CGE, puisqu'il arrive en fin de mandat. L'élection du nouveau président et des VP aura lieu le 23/05/2018.

La CGE souhaite « renforcer en interne son action de plaidoyer et d'influence ». Elle est en train de choisir un cabinet extérieur, « comme le font d'autres conférences. »

Durant cette AG, Julie Joly, directrice du CFJ et Laurent Billès-Garabédian, premier vice-président d'IESF et président d'honneur de l'AX, sont élus au CA de la CGE.

---

### Les actions politiques de la CGE

Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE, récapitule les travaux et les avancées de la Conférence depuis juin 2017.

#### Assouplissement de la loi stage

« C'est la suite d'un long processus d'aller-retour avec les ministères pour assouplir le décret [décret d'application du 30/11/2014 de la loi du 10/07/2014 relative à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires] dont on ne conteste pas le bien-fondé. Nous avons obtenu un assouplissement sur le nombre de stagiaires par référent (passant de 16 à 24) et sur le nombre d'heures en face à face pédagogique (passant de 200 h à 50 h). » Cela s'est traduit par un décret du 04/12/2017.

#### La réforme de l'apprentissage

« Nous avons tous hâte que les choses se terminent sur l'apprentissage. Cela fait plusieurs années la CGE se bat sur le quota et le hors quota.

Nous avons mené une étude flash pour mesurer l'impact sur l'ouverture sociale. En effet, dans ces cursus, il y a deux fois plus d'enfants d'ouvriers que dans les cursus classiques. Concernant le hors quota, nous avons bon espoir que la part barème sera maintenue, peut-être sous un autre nom. »

### Parcoursup

« Concernant notre demande de vœux groupés en prépa, la décision a été actée. Philippe Regimbart [délégué général de la CGE depuis septembre 2017], travaille avec les conférences sur la question du portail. »

### Un grade de licence pour le bachelor

« Pour la question de l'obtention d'un grade de licence pour le bachelor et du DNM pour les bac +5 des écoles, c'est toujours un dossier important pour nos écoles. Mais il est repoussé dans l'agenda du ministère, avec les questions de Parcoursup et de l'apprentissage. Mais nous poussons toujours pour obtenir un grade de licence et un système d'accréditation pour les bachelors. »

## La CGE dans les enjeux sociétaux ou stratégiques

### Femmes et numérique

La CGE s'est engagé dans le collectif Femmes@Numérique piloté par l'AFMD, la CGE, le Cigref, Pasc@line, Social Builder et Syntec Numérique.

### Un statut juridique international pour l'étudiant en situation de handicap

La CGE propose, avec la Fedeeh et le CED-hanploi, la reconnaissance d'un statut juridique au niveau international d'étudiant en situation de handicap afin de garantir le maintien des droits pour tous les étudiants qui souhaiteraient suivre une partie de leur cursus à l'étranger. Ce statut international de l'étudiant en situation de handicap (SIESH), proposé à l'ONU en décembre 2017, se décline en quatre axes :

- médical : validité des ordonnances à l'international ou validation par les autorités locales des ordonnances françaises ;
- financier : permettre aux étudiants à mobilité réduite de bénéficier dans le pays d'accueil des transports adaptés sans frais supplémentaires, permettre à tout étudiant handicapé de pouvoir partir à l'étranger sans avoir de surcoût lié directement au handicap (bourse de l'ONU, par exemple), financement des médicaments à l'étranger ;
- diplomatique : demande de création d'un référent handicap dans toutes les ambassades pour informer les personnes concernées du contexte local lié au handicap ;
- administratif : création d'un Cerfa [formulaire administratif réglementé] médical par l'ONU servant d'ordonnance internationale.

### Ouverture sociale : le « pack étudiant solidaire »

« La CGE souhaite créer un "pack étudiant solidaire", un prêt étudiant sans caution à taux zéro. Le nom "prêt" est abandonné. Un pôle d'expérimentation regroupe déjà 30 écoles volontaires et trois banques sont en négociation.

Ce pack devrait financer non seulement les frais de scolarité, mais également les coûts de la vie quotidienne. Ce projet est porté avec l'association Article 1 [née de la fusion de Frateli & Passeport Avenir, deux associations de l'égalité des chances, le 01/01/2018]. »

## Évolution de la vie de la CGE

Les nouveaux membres

- [EBS](#),
- [ENS Rennes](#),
- [Insead](#),
- Réseau n+i (consortium de 45 écoles d'ingénieurs),
- Yncréa.

Les mouvements de la présidence des commissions

- Frank Bournois, directeur de l'ESCP Europe, est président de la commission formation depuis le 20/06/2017.

Dans les mouvements à venir, annonce le départ en 2018, de :

- Nathalie Gormezano de la présidence de la commission diversité, lié à son départ de son établissement ;
- Hervé Biausser, de la présidence de la commission amont, lié à son départ à la retraite.

Évolution des fonctions de la CGE

Le but de ces pistes en cours de travail est de renforcer la capacité d'influence et améliorer le service rendu aux écoles, indique la CGE :

- renforcements de la fonction accréditation et audit, face à l'affluence des demandes des écoles ;
- refonte du système d'information.